



**Confédération  
CSN des syndicats nationaux**

**Charte de l'environnement  
Plan d'action**

**25 février 2020**

## **Contexte**

Créée à la suite d'une proposition adoptée lors du 65<sup>e</sup> Congrès de la CSN, la charte de l'environnement est le résultat des travaux menés par le comité en environnement et développement durable de la CSN. Elle a été présentée et adoptée par les délégué-es du conseil confédéral lors de la réunion de juin 2018 et un document final a été distribué en mars 2019.

Cette charte a été élaborée afin de guider la CSN dans ses prises de position en matière d'environnement, de développement durable, de transition juste et, plus largement, lorsqu'elle doit se prononcer sur des enjeux de développement social, d'emploi et de négociation.

Les actions présentées dans ce plan découlent des grands principes de la charte à partir desquels la CSN arrime ses interventions.

## **Plan de diffusion de la charte de l'environnement**

- Distribution au conseil confédéral de mars 2019;
- Présentation au kiosque du comité confédéral en environnement et développement durable lors du 66<sup>e</sup> Congrès de la CSN en mai 2020;
- Distribution au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoît Charette, lors d'une rencontre tenue le 20 juin 2019;
- Mise à jour du site web *Vert la solidarité* et téléchargement possible de la charte et des autres documents et vidéos produits par la CSN.

## **Transition énergétique juste**

Au cours du dernier mandat, la CSN a accordé une attention particulière aux enjeux liés à la notion de transition énergétique juste.

Membre du comité organisateur du Sommet pour une transition énergétique juste, la CSN a travaillé de concert avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Fondation, la Fondation David Suzuki, le Fonds de solidarité FTQ, Greenpeace Canada et l'Institut du Nouveau Monde pour mettre sur pied cet événement. Ainsi, les 23 et 24 mai 2018, plus de 300 personnes de divers horizons se sont réunies, incluant employeurs, investisseurs, société civile, organisations syndicales et environnementales, de même que le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Pour l'année 2019-2020, la CSN soutiendra trois syndicats qui seront ciblés pour participer à une démarche sur la transition énergétique juste. Ainsi, au cours de ce projet, nous pourrions analyser trois milieux de travail différents et, par la suite, proposer des solutions afin de nous assurer que cette transition s'effectue dans le respect des travailleuses et des travailleurs. Ces syndicats seront accompagnés par la conseillère syndicale du Service de santé-sécurité et d'environnement.

De plus, la CSN a produit deux vidéos concernant la transition juste. Une vidéo d'animation, ***La transition juste***, présente les enjeux de la transition de façon globale. ***La transition juste en sylviculture, pas sortis du bois*** démontre les effets des changements climatiques et de la transition écologique et énergétique sur les travailleuses et les travailleurs de la sylviculture. Enfin, le collectif La Planète s'invite au travail, dont la CSN est membre, a produit la vidéo intitulée ***La transition juste, c'est quoi au juste?***

Des articles du journal *Le Point syndical* abordent régulièrement des sujets reliés à la charte.

Depuis l'automne 2019, la CSN est membre du Front commun pour la transition énergétique et intervient sur les enjeux de la transition énergétique juste et sur l'aménagement du territoire. Elle appuie la feuille de route vers un Québec zéro émission nette (Québec ZÉN), qui présente une vision d'un Québec carboneutre.

### **Actions dans les syndicats et dans nos organisations**

Lors de la réunion du bureau confédéral des 23 et 24 mai 2019, les délégué-es ont adopté un budget spécial qui a permis aux conseils centraux d'être actifs dans la mobilisation environnementale et aux syndicats de tenir des activités de sensibilisation au cours de l'automne ainsi que des actions de visibilité le 27 septembre 2019, journée d'action pour le climat.

La CSN a invité les syndicats affiliés à démontrer leur appui à la lutte pour le climat en participant aux mobilisations annoncées. La CSN a aussi été très active pour l'organisation de la manifestation du 27 septembre.

Un bilan sera produit pour répertorier les actions posées par les syndicats et les organisations et voir comment nous pouvons poursuivre ce travail de sensibilisation et de lutte pour le climat.

### **Alliance syndicale**

Au Québec, la majorité des organisations syndicales travaillent maintenant en alliance sur les enjeux environnementaux. Ces associations se sont créées pour préparer les activités entourant le 27 septembre 2019 et se sont par la suite concrétisées avec la création du collectif La Planète s'invite au travail. Cette collaboration se poursuit afin de faire entendre la voix syndicale sur les enjeux environnementaux et de promouvoir la nécessaire transition juste.

Une vidéo, un dépliant et un autocollant ont été produits par le collectif.

## **Interventions de la CSN auprès du gouvernement**

La CSN est intervenue à maintes reprises auprès du gouvernement et continuera de le faire en s'appuyant sur les grands principes inscrits dans la charte de l'environnement.

## **Gestion des matières résiduelles**

La CSN s'est dotée d'une vision intégrée de la gestion des matières résiduelles, laquelle a été présentée lors de la réunion du conseil confédéral de mars 2019. Une étude sectorielle sur les centres de tri et sur le recyclage a été menée et nous a permis d'intervenir, avec le Syndicat des employé-es de magasin et de bureau de la SAQ (SEMB-SAQ-CSN), dans le cadre de la consultation du mandat d'initiative sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre.

La CSN continuera de suivre de près ce dossier, particulièrement lors de l'annonce d'un plan pour le recyclage et la valorisation du verre, attendu pour le printemps 2020.

## **Plan d'électrification et changements climatiques**

La CSN est intervenue lors des travaux de consultation par la production d'un mémoire en octobre 2019; elle suivra avec intérêt le dépôt du Plan d'électrification et changements climatiques, l'évolution des programmes de même que les mesures législatives qui en découleront.